



Ville de LORRAINE

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET DE L'ANNÉE 2024 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2024-2025-2026

MARDI 12 DÉCEMBRE 2023 À 19 H 30

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné aux citoyens de la Ville de Lorraine conformément à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes*, à l'effet que le budget pour l'année 2024, ainsi que le programme triennal d'immobilisations pour les années 2024-2025-2026 de la Ville de Lorraine seront adoptés lors de la **séance extraordinaire** du **mardi 12 décembre 2023, à 19 h 30** et que cette séance se tiendra au Centre culturel Laurent G. Belley, situé au 4, boulevard de Montbéliard, à Lorraine.

QUE lors de cette séance, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget de l'année 2024 et le programme triennal d'immobilisations pour les années 2024-2025-2026.

Donné à Lorraine, le 1^{er} décembre 2023.

Me Audrey Anne David
Assistante-greffière